****

**AJAR SNOW**

Cette année l’AJAR lance la première édition de l’AJAR SNOW, une semaine de vacances à la montagne réunissant la crème de l’anesthésie réanimation.

L’AJAR voit grand, et pour s’assurer d’avoir de la neige, direction Val Thorens, sa base à 2300m, son domaine de 150 km de pistes (extension aux 3 vallées et ses 600 km possible) et son grand choix d’activités.

L’inscription comprend :

* Le transport de Paris à la station en autocar
* Le Forfait Val Thorens
* Le matériel de Ski
* L’hébergement au pied des pistes
* Deux soirées Open Bar
* Un resto

Tout dossier doit être constitué des éléments suivants :

* La fiche d’inscription
* Une photocopie de la carte d’identité recto verso
* Une attestation de sécurité sociale 2015-2016
* Une attestation de responsabilité civile 2015-2016
* Un chèque d’inscription de 500 € à l’ordre de l’AJAR
* 2 chèques de cautions de 200€, l’un à l’ordre de l’AJAR, l’autre de PVRRF
* Un chèque de cotisation de 20€ pour les non-adhérents (cotisation valable à vie)

En ce qui concerne l’hébergement, il s’agira d’appartement 4 places pour la grande majorité, et quelques 5 places.

L’organisation des bungalows se fera en ligne sur <http://www.ajar-online.com/>

****

**Attestation sur l’honneur**

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) :

Né(e) le :

A :

Etudiant(e) à (Ville et faculté d’étude) :

Demeurant à (adresse complète) :

Certifie et déclare sur l’honneur participer à l’AJAR SNOW 2016 se déroulant du 09 au 16 janvier 2016 à Val Thorens en respectant tous les critères de sécurité et d’avoir un comportement respectueux envers les autres participants de l’AJAR SNOW, toute personne présente sur les sites de la manifestation, l’ensemble des installations, du matériel et des agencements mis à ma disposition, ainsi que les biens publics ou privés.

Je suis informé(e) du fait qu’en cas de comportement anormal ou tout acte volontaire d’agression ou de dégradation, je m’expose à des poursuites tant pénales que pécuniaires que l’association des jeunes anesthésistes réanimateurs (AJAR) se réserve de faire appliquer par l’intermédiaire de son avocat, outre l’exclusion de l’AJAR SNOW, la signalisation aux forces de l’ordre et l’encaissement des dépôts de garantie de 200€ à l’ordre de l’AJAR et/ou du PVRRF pour les dégâts causés, et la mise en application éventuelle de mon assurance responsabilité civile .

L’AJAR ne prend en charge aucune assurance annulation pour l’AJAR SNOW. Les différentes activités étant réglées à l’avance, je suis conscient que l’AJAR ne peut voir sa responsabilité engagée en cas d’annulation, notamment pour cause de maladie, d’imprévu ou de mauvaise météo.

J’ai bien conscience du fait que les photos et vidéos, prises à l’occasion l’AJAR SNOW, pourront être utilisées dans les différentes publications de l’AJAR, mais pourront être retirées ou supprimées à ma demande.

Fait à : Le : Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

**Fiche d’Inscription**

Nom :

Prénom :

Semestre :

Taille :

Poids :

|  |
| --- |
| **COCHEZ VOTRE CHOIX** |
| Assurance annulation | 18€ |  |
| Assurance Rapatriement | 17€ |  |
| Assurance forfait | 10€ |  |
| Tout compris | 32€ |  |

|  |
| --- |
| **ENTOUREZ VOTRE CHOIX** |
| Matériel | Déduction matériel perso | Eco ski | Découverte | Sensation |
| Pack | -19€ | **0€(inclus)** | 35€ | 49€ |
| Skis seuls |  | -5€ | 30€ | 44€ |
| Chaussures seules |  | -10€ | 25€ | 39€ |

|  |
| --- |
| **COCHEZ VOTRE CHOIX** |
| Panier repas classique | 49€ |  |
| Panier repas sans porc | 57€ |  |
| Aucun | 0€ |  |

**Attention :**

- Si vous cochez certaines des options supplémentaires, veuillez faire un **chèque supplémentaire du montant de vos options** à l’ordre de l’AJAR

- Possibilité de **payer en 3x**: 200€ / 200€ et 100 + le montant correspondant à vos options. Les chèques seront encaissés début novembre, décembre et janvier.

-Dossier à renvoyer complété à :

AJAR

Chez Monsieur Charles Moulin

16 Avenue Dode de la Brunerie

75016 PARIS